



**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 7 juin 2023

### **L'APPRENTISSAGE DANS LES METIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION**

**Au lendemain du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques lance ce mercredi 7 juin 2023 une nouvelle campagne de communication pour valoriser l'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation.**

Le Président de la République a fait de l'apprentissage une priorité nationale, avec l'ambition de passer « le cap du million d'apprentis » d'ici la fin du quinquennat.

L'apprentissage est un dispositif particulièrement adapté aux métiers de l'animation et du sport. Il se caractérise en effet par une bonne insertion professionnelle des apprentis de ces champs, avec un taux d'employabilité et de réussite aux examens important, ainsi que par un faible taux d'abandon en cours de formation. Tous les diplômés d'Etat professionnels Jeunesse et Sports des champs de l'animation et du sport sont accessibles par la voie de l'apprentissage.

En 2022, l'apprentissage dans le sport et l'animation a atteint un nouveau niveau historique, avec plus de 24 800 stagiaires justifiant du statut d'apprenti, soit une progression de + 31 % par rapport à 2021. Près de 13 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont débuté pour des jeunes préparant un diplôme d'Etat professionnel des secteurs de l'animation ou du sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS), soit 27% de plus qu'un an auparavant et 8 fois plus qu'en 2015.

Le Gouvernement a souhaité poursuivre en 2023 sa politique de développement du dispositif. Des aides exceptionnelles pour les employeurs ont ainsi été prolongées, jusqu'à la fin de l'année, et les moyens de financements des contrats signés pour les collectivités territoriales ont été renforcés via le CNFPT.

C'est dans ce contexte que le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques lance aujourd'hui une nouvelle campagne de communication pour non seulement mieux faire connaître les atouts de l'apprentissage aux potentiels acteurs et informer sur les mesures et aides accessibles, mais aussi encourager plus de jeunes et d'employeurs à s'engager dans l'apprentissage.

Cette campagne se décline notamment sous la forme de vidéos témoignages de jeunes en situation d'apprentissage et d'employeurs qui seront mis en ligne ce mercredi 7 juin sur le site internet [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr) et les différents réseaux sociaux du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Des guides, des vidéos motion et des infographies à destination des candidats à l'apprentissage et des employeurs sont également d'ores et déjà disponibles sur le site [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr). La campagne sera renforcée dès le 12 juin via LinkedIn et Snapchat.

La promotion de l'apprentissage s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour le développement de l'emploi et l'insertion par et dans le sport signée le lundi 7 novembre 2022 par Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, et Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

**Secrétariat Presse  
Cabinet de la Ministre des Sports  
et des Jeux Olympiques et Paralympiques**